

CONDITIONS GENERALE DE VENTES

CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de produits de LIDIS et pour l'ensemble de sa clientèle. Elles annulent et remplacent celles diffusées antérieurement.

Les CGV sont établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre LIDIS et ses Clients. Elles constituent le socle unique de la négociation entre les parties et le cadre de leur relation commerciale. Toute commande de produits, quelle qu'en soit l'origine, emporte l'adhésion du Client aux CGV, sauf accord spécifique et exprès négocié avec le client et conclu par écrit. LIDIS ne sera en aucun cas tenu d'accepter des conditions d'achat ou demandes du Client qui seraient abusives ou exorbitantes au vu des CGV. En cas de signature d'un contrat-cadre, le Client s'interdit de fixer unilatéralement le prix.

1. COMMANDES

1.1 Généralités

Toute passation de commande nécessite un accord préalable entre LIDIS et le client sur les modes de transmission : mail, fax, tel, passage du commercial

1.2 Franco de livraison

Les commandes livrées en France métropolitaine font l'objet du franco ci-dessous :

Livraisons par nos soins pour le commerce de proximité : 300€00

Livraisons par transporteur pour le commerce de proximité : 1000€00

Gestionnaires de distribution automatique et grossistes : 1500€00

Les commandes livrées en Suisse Romande font l'objet d'un franco de 2000€00

Les commandes livrées hors de la France métropolitaine et de Suisse romande font l'objet d'une participation aux coûts de transport en fonction des coûts de nos prestataires et/ou d'un Franco spécifique en fonction des coûts de transports.

Les commandes en enlèvement ne font pas l'objet de minimum de commande.

Les frais de livraison, appelés FIVP – Frais Indexés sur la Valeur du Pétrole – seront inscrits en pieds de facture et varie en fonction de la variation du cours du pétrole.

1.3 Produits en promotion

Les commandes relatives à des produits en promotion font parfois l'objet de quotas limités par certains industriels. À défaut de pouvoir obtenir ces promotions dans des quantités suffisantes, LIDIS ne pourra s'engager sur la disponibilité de ladite quantité commandée par le client et le prix indiqué sur les promotions soumises à ces quotas et n'acceptera aucune pénalité.

2 – LIVRAISON et ENLEVEMENT

2.1 Délais et jour de livraison: La livraison s'entend de la remise physique de la marchandise au Client ou à son représentant, qui l'accepte et donne accusé de la réception en émargeant la lettre de voiture et les bons de livraison avant remise au chauffeur.

2.2 Lieu et mode de livraison: Pour les livraisons en France métropolitaine, la livraison des produits sera effectuée Franco au lieu de livraison désigné par le Client.

Les produits seront livrés sur support palettes bois conforme aux normes de qualité en vigueur. Le Client s'engage à rendre les palettes en nombre et en qualité équivalents à celles livrées, **soit directement au chauffeur (quelle que soit la typologie de palette)**, soit au transporteur (en cas d'échange palettes Europe) soit à l'organisme missionné par LIDIS pour sa gestion palettes (en cas de palettes locatives). Les palettes seront considérées comme dues par le Client jusqu'à leur complète restitution

2.3 Ruptures imputables au Client: LIDIS se réserve la faculté d'annuler, suspendre, retarder ou modifier l'exécution des commandes, sans qu'aucun dédommagement puisse lui être réclamé, en cas de commande non conforme aux CGV en vigueur (par ex. : refus des modifications de tarif, commande à un prix différent du prix convenu, retard de règlement).

2.4 Enlèvement: Le client peut enlever sur les entrepôts de LIDIS.

3 - TRANSFERT DES RISQUES

Quel que soit le mode de transport et le donneur d'ordre au transporteur, les produits sont sous la garde du Client dès la livraison telle que définie à l'article 2 ci-dessus. Le Client supporte les risques qu'il pourrait subir ou occasionner, pour quelque cause que ce soit et ce malgré l'application de l'article 5.

4 – CONFORMITÉ - RÉCEPTION

4.1 Déchargement - Avaries liées au transport

Pour les livraisons Franco, toute réserve ou contestation relative aux manquants et/ou avaries liés au transport des produits devra être portée par écrit sur le document de transport et contresignée par le transporteur, puis confirmée au transporteur par LRAR dans les trois jours francs (article L. 133-3 du Code de commerce) avec copie du document de transport adressée par LRAR à LIDIS. À défaut, le Client ne pourra demander aucun dédommagement à LIDIS à ce titre.

4.2 Réserves liées à la conformité des produits - Retours

Il appartient au Client, à chaque réception d'une livraison, d'en vérifier au plus vite la cohérence avec le bon de livraison, en présence du conducteur routier. A défaut, LIDIS se réserve le droit de contester le litige.

Aucun litige porté à la connaissance de LIDIS plus de 48 heures après la livraison ne sera traité par les services LIDIS, la livraison étant définitivement réputée conforme.

4.3 Interdiction de réduction de prix unilatérale

En cas de mauvaise exécution de la commande par LIDIS, le Client s'interdit de notifier à LIDIS une baisse proportionnelle du prix.

5 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement intégral du prix à l'échéance par le Client. Toutefois, les risques sont transférés dès la livraison comme indiqué à l'article 3.

Le Client peut revendre les marchandises dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise. Toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation de paiement ou de non-paiement du prix à l'échéance. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances ou sommes qui sont dues à LIDIS dans les délais prévus, pourra entraîner la revendication des produits en stock chez le client qui sont réputés être afférents aux factures impayées.

6 - RESPONSABILITÉ - FORCE MAJEURE

LIDIS décline toute responsabilité en cas d'avaries ou de dégradations des produits survenues après leur livraison pour quelque cause que ce soit (entreposage dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature et leur utilisation...) ainsi qu'en cas de perte, totale ou partielle, dès la livraison des produits au Client selon les termes de l'article 2.

LIDIS se réserve la faculté de suspendre ou de résilier tout ou partie de la vente, de plein droit et après en avoir informé le Client, en cas d'événement de force majeure, de cas fortuit ou événements indépendants de la volonté de LIDIS, tels qu'embargo, pénurie de matières premières, difficultés d'approvisionnement ou de transport, incendie, inondation, grève, lock-out...

Aucune indemnité ne sera due à cette occasion. Le Client est responsable de la fixation et de la publicité de ses prix de revente.

7 – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Les documents ou informations communiqués par LIDIS aux Clients concernant son activité, ses conditions tarifaires ou ses produits sont confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers pour quelque motif que ce soit.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, "Les données personnelles" recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à notre société et sont nécessaires à l'exécution de nos relations commerciales. LIDIS conserve vos données personnelles conformément aux durées de conservation imposées par les lois applicables en vigueur et aux recommandations de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement de celles-ci. Pour toute question complémentaire relative à cette politique ou à la manière dont LIDIS traite vos données personnelles, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : contact@lidis.fr

8 - DROIT APPLICABLE - RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal matériellement compétent dans le ressort duquel le siège de LIDIS est établi, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties, ou d'appel en garantie.

9 - PAIEMENT

9.1 Délais de paiement

Les factures sont payables trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture pour les clients de France Métropolitaine. Toute facture doit être payée à son échéance, même en cas de litige sur son libellé ou son contenu qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure. Tout désaccord doit être signalé dans un délai de huit (8) jours après livraison des produits. Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée. Conformément à l'article L. 442-6, I, 8° du Code de commerce, le Client s'interdit de déduire d'office, de la facture établie par LIDIS, les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'une date de livraison ou à la non-conformité des marchandises, lorsque la dette n'est pas certaine, liquide ou exigible, sans même que LIDIS n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant.

9.2 Retard de paiement

Si une facture arrivée à échéance n'est pas réglée, même partiellement, s'appliqueront sans préjudice de dommages-intérêts, des pénalités de retard. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courront à compter du lendemain de la date d'échéance. Le montant des pénalités sera calculé par l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage. Par ailleurs, un montant minimum forfaitaire de 40 euros sera dû à titre de compensation pour frais de recouvrement, LIDIS se réservant le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justificatif. En outre, tout retard de paiement pourra entraîner la suspension de l'exécution des commandes en cours. Enfin, toutes les sommes dues au titre de la commande impayée ou d'autres commandes déjà livrées ou en cours de livraison seront immédiatement exigibles à réception d'une mise en demeure de LIDIS par lettre recommandée avec accusé de réception.

9.3 Escompte

LIDIS n'accorde aucun escompte en cas de paiement anticipé.

10 - TARIFS DE BASE

Aucune commande ne pourra être acceptée si elle ne tient pas compte du tarif en vigueur ou du prix convenu avec le client. Les prix sont fixés au Tarif LIDIS et s'entendent hors taxes et franco de port et d'emballage, pour une seule livraison, en un seul lieu pour une seule facture.

Les factures sont établies au Tarif en vigueur au jour de l'expédition ou du chargement de la commande.